L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 8 FEVRIER 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 61, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 8 FEVRIER.

LE GENERAL TAYLOR ET UNE CONVENTION WHIG.

Les whigs du Congrès viennent de prendre une résolution qui intéresse trop vivement l'avenir de notre cause pour que nous n'en disions pas un mot. Dans quelques mois, M. Polk devra abdiquer le pouvoir et céder à d'autres mains les rênes que lui avait confiées la volonté populaire. Sa réélection, s'il y songe, n'est pas seulement douteuse, mais à peu près impossible. C'est un nom use que celui de M. Polk. Le parti démocrate est dirigé par des esprits trop habiles, trop perspicaces, pour jeter à la boue une candidature rongée par l'impopularité. C'est ce qui pourrait nous arriver de plus heureux, mais il n'y faut pas songer.

Mais revenons à la résolution des whigs de la législature nationale. Ils ont décidé que leur candidat présidentiel serait désigné par une grande convention où toutes les parties de l'Union seraient représentées. Cette mesure est peut-être indispensable à cause de certaines divergences d'opinion. On connaît nos sympathies. Elles ont été dès l'abord acquises au général Taylor. Nous avons cru que les services distingués de cet honorable citoyen, qui n'est pas seulement un brave soldat, un tacticien habile, mais un patriote éprouvé, nous avons cru, disons-nous, que les services d'un pareil homme méritaient une éclatante récompense.

Nous n'avons pas été seuls de cet avis. La plupart des journaux whigs et plusieurs feuilles démocratiques se sont ralliés à ce nom glorieux, qui environnait la triple auréole du talent, de l'héroïsme et de la magnanimité, et l'ont inscrit au haut de leurs colonnes comme un symbole de civisme et d'honnêteté politique. Il serait oiseux de redire toutes les nobles qualités qui ont rendu le héros de Buena Vista cher à la nation. Elles sont connues de chacun; elles sont surtout gravées dans la mémoire de ceux qui ont combattu sous ses ordres et planté notre drapeau sur les remparts meurtriers de Monterey.

Aussi, au premier mot échappé de ses amis du général, comme de vous se sont levés pour proclamer sa candidature à la présidence. Taylor était cette fois encore leur grandeur du parti présidentiel. Religieux fond du Mexique, vivant au milieu de ses soldats comme un père au milieu de ses enfants, il n'avait d'autre ambition que de servir son pays, d'autre désir que de terminer la guerre et de mettre fin aux calamités qu'elle fait naître. Il n'avait de solicitude que pour ses vieux troupiers, qu'il aimait et qu'il consolait, qu'il encourageait dans les moments de crise et qu'il menait à la victoire en triomphant des plus formidables obstacles.

Lorsqu'on lui fit entrevoir un avenir plus brillant et qu'on lui montra dans le lointain les gloires de la présidence, sa farouche modestie en prit de l'ombrage. Inaccessible à l'ambition, il céda facilement à de plus austères sentiments. On lui dit que ce n'était pas assez de servir son pays sur les champs de bataille, et que si ses concitoyens l'appelaient à la présidence il ne pouvait se soustraire à cette lourde charge. Taylor, qui ne sait pas reculer, n'a pas hésité devant une nouvelle responsabilité, et a mis son nom à la disposition de ses amis.

Depuis lors quelques whigs ont manifesté des sympathies qui ont droit à notre respect. On a donc jugé nécessaire de les mettre toutes en présence et de les laisser plaider chacune leur cause. C'est ce qui aura lieu dans la grande convention dont nous avons parlé plus haut.

Le general Taylor sera-t-il l'élu de cette assemblée primaire. Nous l'espérons, et ses amis doivent faire tous leurs efforts pour amener ce résultat. Ils ne peuvent se soustraire à la nécessité d'une convention. Nos adversaires auront bien certainement un candidat qui ralliera tous leurs suffrages. La convention whig, devant voter, lancera son candidat dans l'arène. Que deviendrait Taylor, si on le laissait dans l'isolement. Il n'y a donc pas à hésiter. Taylor est whig ou le sait; eh bien! qu'on en fasse un candidat whig. Avec un pareil homme, si nous ne triomphions pas, si nous n'arrivions pas à nous imposer nos théories, à faire accepter nos doctrines, à enlever les masses comme nous l'avons fait en 1840, il faudrait en venir croire à la fatalité: or, nous ne sommes pas superstitieux.

Les amis du général Taylor, et nous sommes du nombre, doivent agir avec prudence dans les conjonctures actuelles. Si la majorité du parti exige que le candidat whig soit désigné par une convention, il faut courber la tête et accepter la convention. Nous avons du reste la conviction, et nous le prouverons plus tard par des chiffres, que les amis du général peuvent faire triompher sa candidature. Il ne faut pour cela qu'un peu d'énergie et de bonne volonté.

Quant à nous, notre attachement à la cause whig est connu. Nous avons espéré que la candidature du general Taylor serait acceptée par tous sans opposition. Puisqu'il en est autrement, fidèle à nos principes, nous marcherons avec la majorité, sans hésiter à lui faire le sacrifice de nos préférences personnelles. Mais, nous le répétons, Taylor l'emportera, si ses amis le veulent. Etoile se voudront, soyez en sûrs, et le candidat whig ira sans doute prendre temps le frais de Buena-Vista, l'auteur de tant de brillantes actions, le soldat humain et généreux de Palo-Alto et de Resaca de la Palma, obtiendra une de ces majorités écrasantes qui ajoutent au prestige du pouvoir et décuplent l'énergie d'une administration.

Nous reviendrons sur ce sujet, en précisant des points que nous n'avons fait qu'indiquer en passant, et en entrant dans des développements qui nous eussent mené trop loin dans ce premier article.

CONCERT.—Mme Ablamowicz donne ce soir, son premier concert à la salle St-Louis. Le succès qu'elle a obtenu ces jours passés dans la seconde municipalité lui fera sans doute aujourd'hui un succès de curiosité, et son beau talent ne manquera pas le reste.

FAILLITE.—La malle du Nord nous annonce la faillite d'une des plus grandes maisons manufacturières de New-Bedford, celle de Rousson & Son. On en porte les dettes à un million, ou un million et demi.

HENRY CLAY.—Un correspondant d'un journal de Louisville affirme que M. Clay n'est pas disposé à retirer son nom du nombre des candidats à la présidence. Il est en faveur de la réunion d'une convention nationale à l'effet de consolider le bon vouloir de toutes les parties de l'Union.

GÉNÉRAL SCOTT.—Il paraît, d'après un correspondant de Washington, qu'un des principaux griefs portés contre le général Scott serait un manque de respect envers le secrétaire de la guerre, et le peu d'empressement qu'il semble mettre à correspondre avec le département, ce qui est considéré comme un manquement à ses devoirs.

ROUGH AND READY.—*La Revue des deux Mondes*, dans un article remarquable sur la guerre mexicaine, donne en passant une assez sévère traduction du fameux sobriquet que l'armée a attaché au général Taylor. *Old Rough and Ready*, dit la *Revue*, signifie le *Vieux brutal et prompt*. Il faut convenir que la traduction n'est pas heureuse, surtout pour nous qui sommes à même d'apprécier le génie des expressions populaires de l'Amérique.

WASHINGTON.—La fameuse affaire du *Rhode Island* s'est plaidée à la Cour suprême des Etats-Unis. M. Clay était parmi les auditeurs, et, après avoir suivi toutes les phases de la discussion avec le plus grand intérêt, il a, dit-on, félicité l'avocat plaidant et M. Rallit sur la manière lucide dont ils avaient développé la validité du gouvernement de Dorr.

REVERDY JOHNSON.—Les admirateurs de ce grand citoyen apprendront avec plaisir que les difficultés personnelles survenues entre lui et M. Brent se sont terminées comme elles devaient l'être. Quelques membres distingués du barreau de Baltimore, à l'ouverture d'une des dernières séances de la cour, ont annoncé que tout avait été oublié d'une manière honorable, et le juge Légrand a exprimé aussitôt la haute satisfaction de la cour à cet heureux résultat.

CATHÉDRALE DE LA NATURE.—Les journaux de la Caroline du Nord parlent d'un enfant mâle qui vient d'y naître avec deux têtes parfaitement conformées. Les corps semblent fait, et les têtes ne jouissent ni ne sont vers la région des oreilles.

PENNSYLVANIE.—Une élection spéciale aura lieu dans cet Etat le 22 de ce mois, à l'effet de remplir au Congrès la vacance occasionnée par la mort de l'honorable Hornbeck.

CONGRÈS.—Nous n'avons aucune nouvelle du Congrès à ajouter à notre bulletin d'hier. Voici pourtant un paragraphe que nous trouvons dans la correspondance du *Charleston Courier*:

"On a lu à la Chambre une communication du Secrétaire du Trésor où il annonce que depuis que le montant de l'emprunt a été réduit à douze millions, par suite de la découverte d'une erreur commise dans les bureaux, le Secrétaire de la guerre lui a donné avis qu'il avait élevé ses chiffres à quatre millions de plus. Le Secrétaire du Trésor demande donc que l'emprunt soit définitivement fixé à seize millions."

On a aussi ordonné l'impression du substitut de M. McKay, au propos de l'emprunt.

LE JUGE MCLEAN.—Une lettre fort courte, mais très significative, du juge McLean, lait en ce moment le tour de l'Union. Les doctrines émises dans cette lettre acquièrent une puissance autorité par le fait que l'auteur est l'un des membres les plus distingués de la Cour Suprême des Etats-Unis et dont les opinions politiques ont été constamment caractérisées par une extrême modération. Il condamne sans hésitation la ligne suivie par l'administration; il est formellement d'avis que la guerre aurait pu être évitée, qu'elle a été commencée inutilement et inconstitutionnellement; et il fait des vœux pour que le Congrès y mette fin en décrétant immédiatement sur quelles bases la paix doit être désormais offerte à Mexico. Il termine sa lettre en disant que si le gouvernement osait faire aujourd'hui ce qui s'est déjà pratiqué en d'autres tems, il réclamerait l'imposition des taxes directes pour soutenir la guerre. Si la guerre est populaire, le peuple supportera ce nouveau fardeau avec enthousiasme; si elle ne l'est pas, ce système la terminerait irrévocablement en moins de soixante jours.

REVENUS DU MEXIQUE.—Le général Scott a transmis à notre gouvernement un mémoire où il indique toutes les sources de revenu sur lesquelles peut s'appuyer l'armée d'occupation.

Il résulte d'un rapport présenté au Congrès en 1845 par Luis de la Rosa, que les revenus de Mexico se subdivisaient en sept différentes catégories et s'élevaient alors à un total de $25,905,348.

ECOLES PUBLIQUES.—Le Massachusetts a alloué l'an dernier, pour l'entretien de ses écoles, la somme de $622,870.

OHIO.—La chambre des représentants de cet Etat vient de rejeter par un vote de 32 contre 28, un bill qui avait pour but de ranger l'adultère parmi les crimes prévus et punis par la loi.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Lundi, 7 fevrier 1848.

Plusieurs pétitions introduites par différents membres, ont été référées à divers comité.

Le secrétaire du Sénat transmet à la Chambre plusieurs bills et résolutions.

M. Wilder présente une résolution relative à la nomination d'un comité spécial de trois membres, chargé d'examiner la situation de l'Hôpital de Charité, et de rapporter quelles sont les mesures que la Législature pourra passer pour l'entretien de cet établissement. Cette résolution est adoptée.

Le comité des finances soumet un rapport relatif à divers sujets, mais d'aucun intérêt.

Le comité des réclamations et le comité des propositions et griefs, rapportent en faveur de plusieurs bills d'une nature locale.

Le comité spécial composé de la députation de la paroisse Jefferson, rapporte sans amendement le bill qui détermine et qui étend les limites de la ville de Lafayette.

M. Brewer, d'un comité spécial auquel avait été référée le bill du Sénat, relatif aux élections dans la ville de la Nouvelle-Orléans et dans la paroisse de Jefferson, rapporte le bill sans amendement. Il ne subit qu'une seule lecture.

Les tableaux de recensement de plusieurs paroisses rentatariens sont entrés transmis à la Chambre, sauf deux paroisses seulement, Avoyelles et Union.

Plusieurs bills émanant du Sénat et de la Chambre, subissent leur première lecture.

La Chambre passe un ordre pour l'achat de 100 exemplaires du Code de Procédure, du digeste de Bullard et du Code pénal de Robinson.

La Chambre discute ensuite le bill introduit par le comité judiciaire, déterminant la manière que l'on obtiendra une résidence dans l'Etat. Après une assez longue discussion, la Chambre le référe de nouveau au comité judiciaire.

On propose ensuite d'un bill amendant les articles 644 et 647 du Code de Procédure, de manière à exempter certaine propriété d'être saisie par le shérif. M. Wilder présente un substitut à ce bill. Ces deux propriétés de ne sont pas l'Ordre spécial du jour pour la séance de lundi prochain.

Le bill pour amender l'acte relatif aux successions, est ensuite pris en considération, et sur motion, la discussion sur ce bill est renvoyée à la semaine prochaine.

Le bill suivant pour établir et créer un juge de paix additionnel dans la paroisse de St-Helène, est, sur motion de M. Mather, référé à un comité.

Le bill du Sénat qui pourvoit à l'élection d'un shérif intérimaire dans le village des Opelousas, passe à sa seconde lecture. L'adoption finale de ce bill aura lieu demain.

Le bill faisant une appropriation de $500 pour l'achat d'un cabot qui sera présenté au général Taylor P. Smith, maintenant au Mexique, M. Meyer subit ses trois lectures et est finalement adopté.

Le bill pour incorporer le village de Houma dans la paroisse de Terrebonne, subit ses trois lectures et passe.

Le bill de M. Derbès pour autoriser le secrétaire d'Etat à acheter de M. François Goudain, l'ancien arpenteur général de l'Etat de la Louisiane, certains documents et plans contenus les paroisses de St-Martin, St-Marie, Lafayette et Vermilion, subit ses trois lectures et passe.

Deux heures, la Chambre s'ajourne.

SÉNAT.—Le secrétaire du Sénat transmet à la Chambre plusieurs bills et résolutions.

M. Kenner, saisit avoir donné avis préalable, introduit un bill relatif aux cautions des officiers publics. Il subit ses deux lectures et est référé au comité judiciaire.

M. Moore, du comité des finances, auquel avait été référé le bill pour amender la 7me section d'un acte pourvoyant au revenu pour l'entretien du gouvernement de l'Etat, rapporte le dit bill avec quelques amendements.

M. Moore, selon avis préalable, introduit un bill relatif à l'amélioration de la Rivière Rouge. Il subit ses deux lectures et est référé au comité des finances.

M. Waddill, selon avis préalable, introduit un bill pour amender les différentes sections du Code de Noir. Ce bill est référé au comité judiciaire après avoir subi ses deux lectures.

M. Moore, du consentement du Sénat, introduit un bill pour pourvoir au revenu à l'usage des améliorations internes. *Référé* au comité des finances.

M. May donne avis d'un bill relatif aux animaux égarés.

M. Strickland donne avis d'un bill pour diminuer le revenu de l'Etat.

Le Sénat discute ensuite le bill de M. Brashear, pourvoyant à un emprunt de $30,000 à la compagnie de Barataria et de Lafourche.

Après quelques légères modifications, le bill passe à sa 3de lecture.

Le Sénat siége ensuite à huis-clos, et puis s'ajourne.

Chronique Locale.

1re COUR DE DISTRICT.—Le juge McHenry a été occupé hier à entendre des causes civiles. Le shérif est en ce moment engagé à prendre des listes pour le jury du mois de février.

RECORDER RAMOS.—John McDonnald, le cabaretier de l'encoignure des rues Remparts et Bayou, accusé d'un vol de connaissance très considérable, a été conduit hier devant le recorder Ramos. Après une minutieuse enquête, ce magistrat a renvoyé l'accusé à la Cour criminelle. L'huissier Peter, accusé d'avoir pénétré, il y a quelque temps, dans le magasin de comestible de M. Ferbos, situé à l'encoignure des rues Royale et Dauphine, et d'avoir volé divers objets, a été envoyé pardevant le juge de paix Derbès pour être jugé suivant les prescriptions du Code Noir.

RECORDER BALDWIN.—Rien que des vagabonds ont comparu hier devant le recorder Baldwin. Les officiers Monlee et James ont arrêté hier le nommé Isaac Gurney, accusé d'avoir volé frauduleusement, dans l'office de bureau à vapeur Dallas, et d'avoir reçu de lui indûment la somme de $303 80, que ce dernier croyait devoir au commis du bateau. Le recorder examinera l'affaire ce matin.

RECORDER SEUZEREAU.—Le Cour du recorder Seuzereau était hier encombrée de prisonniers que la police avait ramassés ayre-moins la nuit précédente dans les rues de la Municipalité. Le recorder les a relaxés, en leur faisant d'abord acquitter les frais de geôle.

La femme Barbara Ricks a été envoyée à la maison de correction pour trente jours. Elle a été trouvée endormie sur la Levée, sous un prélat.

ASSEMBLÉE ILLÉGALE.—Le capitaine Mazerat, de la police de la troisième Municipalité, assisté de plusieurs officiers de police, a arrêté dimanche dernier dans la matinée, dans la maison sise rue Amour, entre les rues Poète et Marigny et occupée par M. Isaac Meekins, plusieurs nègres libres et esclaves, qui y étaient assemblés illégalement. M. Meekins, au moment de son arrestation, avait en sa possession une grande Bible, des livres de prières et une bourse contenant $32. Il a fourni un cautionnement pour répondre de sa prochaine comparution. Quant aux esclaves, le recorder Semmes les a tous relaxés après que leurs maîtres eurent payé l'amende imposée par l'ordonnance municipale.

TRISTE ACCIDENT.—Hier vers cinq heures de l'après-midi, un menuisier du drap, nommé George Rachey, âgé de d'une huitaine d'années, fut arrêté par le [illegible] Levée, son drap vint à [illegible] drap; le malheureux [illegible] Eagher fut [illegible] ordre qu'il expire quelques minutes après qu'il eut transmis un coup de grâce à [illegible] Municipalité. Le docteur, appelé sur le champ, a fait constater l'accident par un jury d'enquête.

—Dans une affaire où M. Irwin était le défendeur, et qui n'est plaidée demain matin devant la 2me Cour de District, M. Perrine, avocat du défendeur, s'est servi de quelques expressions un peu crues. M. Irwin, fils, qui en trouvait alors au Kentucky, les ayant lues dans les journaux, descendit immédiatement, et en débarquant envoya un cartel à M. Perrine. Celui-ci l'accepta et l'affaire devait probablement se vider sur le terrain, lorsque la police, avertie à temps, a arrêté hier les deux adversaires. Ils ont dû fournir un cautionnement.

Parmi les questions que l'Académie de médecine, dans sa séance annuelle, vient de mettre au concours pour 1849, figure celle-ci :

"La fièvre typhoïde est-elle contagieuse ?" Un prix de 3,000 fr. sera décerné à la personne qui résoudra ce problème.

Il résulte de ce fait que nos matadors de la faculté ne savent pas encore eux-mêmes si la fièvre typhoïde est contagieuse. Franchement, nous ne le savons pas non plus : mais alors que savent-ils donc de plus que nous, mon Dieu, eux qui proscrivent l'homéopathie, l'hydropathie, le mesmérisme et les remèdes secrets !

Faurez hommes de bien ! Tout dans la nature est encore secret pour eux !....

NOTES D'UN LEXICOGRAPHE.—Il y a des expressions qui ont de singulières acceptions. On entend par un bon mot un mot méchant ; et bientôt *philanthrope* sera le synonyme de *homme au cœur dur*, de même que *sophiste* a d'abord signifié *sage*.

INSTINCTS DE LA BOURGEOISIE.— Dans un procès qui a eu lieu dernièrement à Lyon, il était question d'un mari qui avait fait donner par un homme un rendez-vous à un jeune homme. Une fois le délit bien constaté, voilà le mari qui se présente un pistolet à la main. Peut-être croyez-vous qu'à l'exemple du duc de Guise, il va tuer l'amant ? Eh ! du tout. Il lui fait simplement signer un billet de 2,000 f.

Au sortir de ce guet-apens, le jeune homme refuse de reconnaître son billet ; il attaque le mari spéculateur pour cause d'extorsion de signature. L'avocat de ce dernier, homme moral comme tous les mâles du barreau, conclusit à ce que le billet fût valable.

—Admettez cela pour l'exemple, disait-il aux juges. Les libertins qui s'attagent aux femmes d'autrui peuvent se croiseder en masse contre nous ; mais ils y regarderaient à deux fois s'ils avaient la perspective de payer leur bonne fortune deux ou trois billets de mille francs.

Cette fois encore, la ruse n'a pas réussi près des juges. L'avocat en question eût peut-être été plus heureux devant le jury. Cette idée, en effet, a de quoi séduire le commerce en général, et les industriels gênés en particulier. — Nous ne voyons étonnons point de l'avoir vu sortir du bonnet carré d'un avocat.

M. N. J. Leverrier a publié hier, dans le *Journal des Débats*, un article de trois colonnes intitulé : *Recherche sur les Comètes*, et destiné à faire connaître que le père Lahire a observé un des ces astres chevelus en 1678.

" On imaginerait difficilement, dit le jeune astronome, avec quelle négligence ces observations furent faites. "

On conçoit, en effet, qu'absorbé par la surveillance de son bal champêtre, M. Lahire n'a pu s'occuper que superficiellement de cancan des comètes, et l'on s'étonne de l'amertume des reproches que lui adresse à ce sujet son jeune et lecteur rival.

FEUILETON.

Mémoires d'un Médecin.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

TROISIEME PARTIE.

JOSEPH BALSAMO.

LXXIII.

Le frère et la sœur.

Philippe trouva un sopa couchée sur le petit sofa dont nous avons déjà eu l'occasion de parler.

En entrant dans l'antichambre, le jeune homme remarqua qu'Andrée avait soigneusement fermé toutes les portes, de sorte qu'elle était tant; car, depuis son malaise, le parfum des fleurs lui causait des douleurs insupportables, et elle rapportait à cette irritation des fibres cérébrales toutes les indispositions qui l'étaient succédées depuis quinze jours.

Au moment où Philippe entra, Andrée rêvait; son beau front chargé d'un nuage penchait mollement, et ses yeux vacillaient dans leur orbite douloureuse. Elle avait les mains pressées, et quoique dans cette situation la main eut du y descendre, ses mains étaient blanches comme celles d'une statue de cire.

Son immobilité et sa pâleur qu'elle ne vivait point en apparence, et que pour bien se convaincre qu'elle l'était pas morte il fallait l'entendre respirer.

Philippe avait toujours été d'un pas plus rapide, depuis le moment où Gilbert lui avait dit que sa sœur était malade, de sorte qu'il était arrivé tout haletant au bas de l'escalier ; mais là il avait fait une halte, le raison était revenue, et il avait monté les degrés d'un pas plus calme, en sorte qu'au seuil de la chambre il ne faisait plus que poser le pied sans bruit et presque sans mouvement. Aussi n'a-t-il été un sylphe.

Il voulait se rendre compte par lui-même, avec cette sollicitude particulière aux gens qui aiment, de la maladie par les symptômes ; il savait Andrée si tendre et si bonne, qu'aussitôt après l'avoir vue et entendue, il se rapporterait son geste et son maintien pour ne pas l'alarmer.

Il entra donc en poussant si doucement la porte vitrée qu'Andrée ne l'entendit pas, de sorte qu'il fut au milieu de la chambre avant qu'elle se doutât de rien.

Philippe eut donc le temps de la regarder, de voir cette pâleur, cette immobilité, cette atonie ; il surprit l'expression étrange de ces yeux qui s'abîmaient dans le vide, et plus alarmé que l'on croyait lui-même pouvoir l'être, il prit tout de suite cette idée que le moral entrait pour une notable part dans les souffrances de sa sœur.

A cet aspect qui faisait courir un frisson dans son cœur, Philippe ne put retenir un mouvement d'effroi.

Andrée leva les yeux, et poussant un grand cri, elle se dressa comme une morte qui ressuscite, et, tout hagarde à son tour, elle courut se jeter au cou de son frère.

—Vous, vous, Philippe, dit-elle; et la force l'abandonna avant qu'elle pût en dire davantage.

D'ailleurs, que pouvait-elle dire autre chose, puisqu'elle ne pensait que cela ?

—Oui, oui, mon, répondit Philippe en l'embrassant et la soutenant, car il la sentait fléchir entre ses bras, moi qui ne savais pas que vous fussiez malade. Ah ! pauvre sœur, qu'as-tu donc ?

Andrée ne mit à rire d'un rire nerveux qui fit mal à Philippe, bien loin de le rassurer, comme la malade l'aurait voulu.

—Ce que j'ai, demandez-vous ? ai-je donc l'air malade, Philippe ?

—Oh ! oui, Andrée; vous êtes toute pâle et tremblante.

—Mais où donc avez-vous vu cela, mon frère ? je ne me sens pas même indisposée; qui donc vous a dit que j'étais malade, mon dieu ! Qui donc a eu la sottise de vous dire cela ? Mais, en vérité, je ne sais ce que vous voulez dire, et je me porte à merveille, sauf quelques légers ébloussements que passeront comme ils sont venus.

—Oh ! mais, vous êtes si pâle, Andrée.....

—Ainsi donc ordinairement beaucoup de couleur !

—Non, vous virez au moins, tandis qu'aujourd'hui.....

—Ce n'est rien.

—Tenez, tenez, vous mains, qui étaient brûlantes tout à l'heure, sont froides maintenant comme la glace.

—C'est tout simple, Philippe, quand je vous ai vu entrer.....

—Eh bien ?

—Eh bien ! vous me vîtes une vive sensation de joie, et le sang s'est porté au cœur, voilà tout.

—Mais vous chanceler, Andrée, vous vous retenez après moi.

—Moi, je vous embrasse, voilà tout ; ne voulez-vous point que je vous embrasse, Philippe ?

—Oh ! chère Andrée !

Et il serra la jeune fille sur son cœur.

Au même instant, Andrée sentit ses forces l'abandonner de nouveau ; vainement elle essaya de se retenir au col de son frère, en main gisan raide et presque morte, et elle retomba sur le sofa, plus blanche que les rideaux de mousseline sur lesquels se profilait sa charmante figure.

—Voyez-vous, voyez-vous que vous me trompez, orra Philippe. Ah ! chère sœur, vous souffrez, vous vous trouvez mal.

—Le fâcon ! le fâcon ! murmura Andrée, en contrefaisant l'expression de son visage à en sourire qui l'accompagnait jusque dans la mort.

Et son œil défaillant, et sa main soulevée avec peine, indiquaient à Philippe un flacon placé sur le petit chiffonnier près de la fenêtre.

Philippe se précipita vers le meuble, les yeux toujours fixés vers sa sœur, qu'il quittait à regret.

Puis, ouvrant la fenêtre, il revint placer le flacon sous les narines crispées de la jeune fille.

—Là, là, fit-elle en respirant à longs traits l'air et la vie, vous voyez bien que me voilà ressuscitée; allons, me croyez-vous bien malade, parlez !

Mais Philippe ne songeait pas même à répondre, il regardait sa sœur.

Andrée en remit peu à peu, se redressa sur le sofa, prit entre ses mains moites la main transparente de Philippe, et une regard d'adoucissant, le sang reparaissait à ses joues, elle parut plus belle qu'elle n'avait jamais été.

—Ah ! mon Dieu, dit-elle, vous le voyez bien, Philippe, c'est fini, et je gage que sans la surprise que vous m'avez faite, à la bonne intention, les spasmes n'auraient point repris, et j'aurais guérie; mais arriver ainsi devant moi, sans m'empêcher, Philippe, devant moi qui vous attendais tant.....; vous, vous ! qui dans la matinée, l'événement de ma vie, mais ne savait pouvoir me tuer, même si je ne pensais bien.

—Oui, tout cela est très gracieux et très charmant, Andrée; en attendant, dites-moi, je vous prie, ce qui vous arrivera en matinée.

—Que sais-je, moi, en retour de gracieuses à la cuisine des fleurs ; vous savez combien je suis nerveuse; hier soir l'odeur des fleurs pénétrante de la chambre : vous savez combien ces plantes [illegible] ; et puis [illegible] [illegible] [illegible]